

À la recherche de la nouvelle graine

Concours littéraire lycéen

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Sujet :

La narration devra prendre place sur le territoire de Vitré Communauté en 2075.

Un événement anodin vient changer l'avenir. Comment un destin emporte tous les autres.

Article 1 – Organisateur du concours

Le concours est organisé par le service de Transition Ecologique et Energétique de Vitré Communauté, en partenariat avec les lycées du territoire.

Article 2 – Public concerné

Le concours est ouvert à tous les lycéens ainsi qu'à toute personne âgée de 15 à 18 ans, sans distinction de niveau ou de filière, résidant et/ou scolarisés sur le territoire de Vitré Communauté.

Article 3 – Format de la nouvelle

Les participants devront soumettre une **œuvre littéraire originale et personnelle** dont le texte devra respecter les critères suivants :

- Être rédigé en langue française
- Être tapuscrit en police Arial, taille 12
- Avoir un alignement Justifié
- Avoir une longueur comprise entre **1300 et 1700 mots**



Article 4 – Interdiction d’usage de l’intelligence artificielle

L’usage de l’intelligence artificielle (IA) générative pour la rédaction de tout ou partie du texte est **formellement interdit**.

L’organisation se réserve le droit d’appliquer aux textes candidats des mesures de **détection d’IA**.

Tout texte suspecté d’avoir été rédigé avec assistance non autorisée sera **éliminé du concours sans appel**.

Article 5 – Dossier de candidature

Chaque participant devra remettre un dossier comprenant :

1. **La nouvelle tapuscrite anonymisée***
2. **La fiche d’inscription** dûment complétée et signée
3. **Les annexes 3 et 4** dûment complétées et signées
4. **Une lettre d’intention manuscrite** d’environ 1 page dans laquelle le candidat se présentera, exprimera ce qui l’a amené à participer à ce concours littéraire, et racontera ce qui a nourri son inspiration dans la création de sa nouvelle.

Le dossier de candidature devra être inséré dans une seule enveloppe indiquant :

« Vitré Communauté, Service Transition Ecologique et Energétique, Concours littéraire »

Les candidatures devront être déposées **avant le mardi 2 septembre à 12h30** à l’accueil du siège de Vitré Communauté, 16 bis Boulevard des Rochers, 35500 Vitré.

*Anonymisation des textes :

- Aucun nom ni signe qui permettrait d’identifier le candidat ne devra apparaître sur le tapuscrit.
- **Ni le nom du candidat, ni le titre de la nouvelle ne devra être inscrit sur le tapuscrit**, mais uniquement sur la fiche d’inscription.
- Le candidat choisira un code personnel comprenant « deux lettres ; trois numéros ; deux lettres » (*exemple : AA ; 000 ; AA*). Ce code devra apparaître en haut à droite de chaque page de la nouvelle, ainsi que sur la fiche d’inscription.



Article 6 – Critères de sélection

Les œuvres seront évaluées selon les critères suivants :

- Respect du règlement
- Qualité littéraire
- Originalité de l'œuvre dans l'appropriation du sujet
- Capacité de l'auteur à toucher, émouvoir et percuter le jury

Article 7 – Jury

Le jury sera composé d'agents de la collectivité. Les décisions du jury sont **sans appel**.

Article 8 – Distinctions et récompenses

La cérémonie de distinction aura lieu le 20 septembre 2025, à l'occasion de l'ouverture des semaines européennes du développement durable.

Les lauréats seront récompensés par des prix culturels. Aucune récompense financière n'est autorisée.

Vitré Communauté se réserve le droit d'exploiter les textes candidats à des fins de publication et de communication. Les textes pourront être diffusés via une publication numérique ou papier, ainsi que sur le site de Vitré Communauté et autres réseaux sociaux de la collectivité.

Article 9 – Engagement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



ANNEXE 1 – FICHE D'INSCRIPTION

Concours Littéraire Lycéens – À la recherche de la nouvelle graine

Code personnel	
Titre de la nouvelle	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Établissement scolaire	
Commune de résidence	
Téléphone	
Adresse e-mail	

J'ai lu et j'accepte les termes du règlement du concours.

Fait à le

Signature

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la communauté d'agglomération Vitré Communauté, dont le Président est responsable de traitement, pour l'organisation et le déroulement du concours littéraire lycéen. La base légale du traitement est le **consentement**. Ce dernier peut être retiré à tout moment.*

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Le service Transition Ecologique et Énergétique. Les données sont conservées pendant 1 an puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la Communauté d'agglomération de Vitré Communauté : 16 bis boulevard des Rochers, 35500 Vitré, ou contact@vitrecommunaute.org. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD Cédex, dgd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



ANNEXE 2 – mentions légales RGPD

Dans le cadre de votre inscription, nous sommes amenés à collecter certaines données personnelles vous concernant. Vitré Communauté est responsable de vos données personnelles. Ces données sont nécessaires pour participer à au concours littéraire « à la recherche de la nouvelle graine ». Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés, nous vous informons des modalités de traitement de vos données.

Mentions légales – Recueil des données personnelles

1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données est Vitré Communauté représentée par Teddy Régnier, Président, dont le siège social est situé au 16 bis boulevard des Rochers – 35500 Vitré.

2. Données collectées

Les données personnelles collectées via ce formulaire d'inscription comprennent :

- Identité : Nom, prénom, date de naissance
- Coordonnées : Adresse e-mail, numéro de téléphone
- Classe et établissement

3. Finalités du traitement

Les données collectées sont utilisées pour :

- La gestion des inscriptions ;
- La communication d'informations pratiques ;
- La réalisation de statistiques anonymisées sur la participation.

4. Base légale

La base légale du traitement est le consentement. Le consentement obtenu lors de l'inscription peut être retiré à tout moment.

5. Durée de conservation des données

Les données collectées seront conservées pendant une durée maximale de 12 mois après la date de la soirée, afin de permettre un suivi de l'événement et la réalisation des statistiques. Passé ce délai, elles seront supprimées de nos bases de données.

6. Destinataires des données

Les données collectées sont destinées exclusivement aux services internes de l'agglomération en charge de l'organisation de l'événement. Elles ne seront ni vendues, ni cédées, ni transférées à des tiers sans votre consentement préalable.

7. Vos droits

Conformément aux articles 15 à 22 du RGPD, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès : Vous pouvez obtenir des informations sur les données que nous détenons sur vous ;
- Droit de rectification : Vous pouvez demander la correction de vos données inexactes ;
- Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») : Vous pouvez demander la suppression de vos données dans certaines conditions ;
- Droit à la limitation du traitement ;
- Droit d'opposition : Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données ;



– Droit à la portabilité des données.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr

8. Droit de réclamation

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), via leur site internet : www.cnil.fr

9. Sécurité des données

L'agglomération met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles, et de prévenir toute perte, altération, ou accès non autorisé.

En validant votre inscription, vous acceptez les présentes conditions et consentez au traitement de vos données personnelles tel que décrit ci-dessus.



ANNEXE 3 – autorisation droits à l'image

Droit à l'image Autorisation de diffusion photographique et vidéo
--

La communauté d'agglomération de Vitré Communauté, dont le Président est responsable de traitement, peut être amenée à vous **photographier et/ou filmer et à publier, reproduire et communiquer, à titre gratuit, cette photo et/ou vidéo.**

Ce traitement de données a pour finalité l'organisation et le bon déroulement du concours littéraire « à la recherche de la nouvelle graine » et repose sur votre consentement.

Vitré Communauté s'interdit de procéder à une exploitation des images et vidéos susceptibles de porter atteinte à votre vie privée, à votre réputation, à votre dignité ou à votre intégrité.

Madame, Monsieur..... donne son accord pour la diffusion de l'image et des vidéos :

- ☐ Sur le site Internet de Vitré Communauté ;
- ☐ Sur la page Facebook de Vitré Communauté ;
- ☐ Sur le compte Instagram de Vitré Communauté ;
- ☐ Sur la page LinkedIn de Vitré Communauté ;
- ☐ Dans le magazine de Vitré Communauté ;
- ☐ Dans le rapport d'activité de Vitré Communauté ;

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement par mail ou à l'adresse suivante : affaires.juridiques@vitrecommunaute.org ou par courrier postal à l'adresse : Vitré Communauté, service des affaires juridiques, 16 bis Boulevard des Rochers, 35500 VITRE.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté dont le Président est responsable de traitement, pour la collecte des autorisations de droit à l'image dans le cadre des activités du service Communication.

Ces données sont nécessaires pour que la Communauté d'agglomération puisse communiquer autour des événements organisés sur son territoire. Elles seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Communication.

Les données sont conservées pendant 10 ans ou jusqu'au retrait de votre consentement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, demander leur portabilité, exercer votre droit à la limitation du traitement ou vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

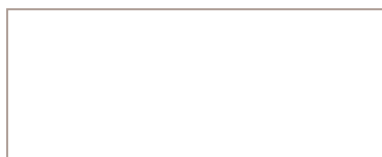
Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : affaires.juridiques@vitrecommunaute.org ou le délégué à la protection des données : Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX - dpd@cdg35.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à le

Signature



ANNEXE 4 – autorisation droits à l'image

Droit à l'image Autorisation de diffusion photographique et vidéo (Enfant mineur)
--

La communauté d'agglomération de Vitré Communauté, dont le Président est responsable de traitement, peut être amenée à **photographier et/ou filmer votre enfant mineur et à publier, reproduire et communiquer, à titre gratuit, cette photo et/ou vidéo.**

Ce traitement de données a pour finalité l'organisation et le bon déroulement du concours littéraire « à la recherche de la nouvelle graine » et repose sur votre consentement.

Vitré Communauté s'interdit de procéder à une exploitation des images et vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant.

Madame (Mère, tuteur légal), Monsieur
(Père tuteur légal) donne son accord pour la diffusion de l'image et des vidéos de son enfant,
..... ;

- ☐ Sur le site Internet de Vitré Communauté ;
- ☐ Sur la page Facebook de Vitré Communauté ;
- ☐ Sur le compte Instagram de Vitré Communauté ;
- ☐ Sur la page LinkedIn de Vitré Communauté ;
- ☐ Dans le magazine de Vitré Communauté ;
- ☐ Dans le rapport d'activité de Vitré Communauté ;

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement par mail ou à l'adresse suivante : affaires.juridiques@vitrecommunaute.org ou par courrier postal à l'adresse : Vitré Communauté, service des affaires juridiques, 16 bis Boulevard des Rochers, 35500 VITRE.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté dont le Président est responsable de traitement, pour la collecte des autorisations de droit à l'image dans le cadre des activités du service Communication.

Ces données sont nécessaires pour que la Communauté d'agglomération puisse communiquer autour des événements organisés sur son territoire. Elles seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Communication.

Les données sont conservées pendant 10 ans ou jusqu'au retrait de votre consentement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, demander leur portabilité, exercer votre droit à la limitation du traitement ou vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : affaires.juridiques@vitrecommunaute.org ou le délégué à la protection des données : Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX - dpd@cdg35.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à le

Signatures

